

## Propositions pour la mixité scolaire

Par François Dubet, sociologue, directeur de recherche à l'EHESS

Le 30 septembre 2008

Olivier Ferrand, président de Terra Nova

Agnès Van Zanten, sociologue, directrice de recherche au CNRS

Telle qu'elle est, la carte scolaire n'est pas satisfaisante : elle entérine les inégalités sociales et scolaires. Mais sa libéralisation, mise en œuvre depuis 2007, aggrave ces inégalités. En donnant le choix aux familles, la réforme accentue la fuite hors des établissements des quartiers pauvres et accroît la relégation scolaire dans ces quartiers.

Une autre réforme de la carte scolaire est possible. Pour limiter les fuites dans le contexte actuel, il est possible de mieux les réguler en ne permettant les choix que dans la mesure où ils n'engendrent pas d'importants déséquilibres démographiques et sociaux entre établissements, en favorisant une concertation étroite entre chefs d'établissements et en évaluant régulièrement les conséquences des mouvements des populations scolaires.

Mais le problème central est celui de la dégradation de la qualité de l'offre scolaire dans les quartiers les plus pauvres. Nous ne réglerons la question de la carte scolaire de manière équitable que le jour où l'école ne donnera plus aux familles de bonnes raisons de fuir les établissements de ces quartiers – qui sont les moins mixtes, les moins efficaces et les plus inégalitaires.

Comment faire ? L'offre scolaire répond à une curieuse logique : elle donne moins à ceux qui ont moins – moins aux enfants des quartiers modestes qu'à ceux des quartiers riches. Il faut faire l'inverse : donner plus à ceux qui ont moins.

Les zones d'éducation prioritaire (ZEP) reposent sur cette logique simple : donner plus aux territoires défavorisés. Leurs résultats sont pourtant décevants. C'est que, si le principe est le bon, la mise en œuvre est défailante. Cinq réformes permettraient de les rendre efficaces.

Tout d'abord, renforcer massivement les moyens financiers alloués aux ZEP. Un élève en ZEP ne bénéficie que de 7% de moyens supplémentaires par rapport à un élève hors ZEP. Pire, lorsque l'on prend en compte la masse salariale (plus faible en ZEP du fait de la plus faible expérience des enseignants), l'effort supplémentaire est nul. Il faut aligner la France sur les efforts de nos voisins européens, comme les Pays-Bas : 100% de moyens supplémentaires par élève. Cela nécessite de limiter le saupoudrage et d'accroître l'effort budgétaire.

Ensuite, adapter l'enseignement des ZEP. Rien, au-delà du dévouement d'une majorité de professeurs, ne distingue l'enseignement dans ces établissements. Une réforme profonde est nécessaire : formation spécifique des enseignants, réservation des postes à des enseignants expérimentés, pédagogie adaptée à la réalité de chaque situation locale dans le cadre de projets d'établissement autonomes (diminution des effectifs par classe\*, dédoublement dans certaines disciplines, maîtres supplémentaires à certains niveaux d'enseignement...), aménagements des locaux scolaires aux difficultés matérielles des élèves (bureaux de tutorat, salles ouvertes tard le soir pour permettre le travail personnel, équipement informatique individualisé, ouverture des équipements aux associations du quartier en dehors du temps scolaire). A cela doit s'ajouter une véritable politique d'accompagnement des personnels travaillant en ZEP et une évaluation régulière des projets d'établissement.

Troisième réforme : créer le statut d'« élève à besoin éducatif prioritaire ». Les ZEP créent des effets de stigmatisation. Les enfants des classes moyennes évitent les écoles en ZEP, soit en déménageant, soit en contournant la carte scolaire. Pour casser l'effet ghetto des ZEP, l'idée serait de créer un statut d'élève prioritaire. Les moyens affectés seraient calculés pour les établissements au prorata du nombre d'élèves prioritaires accueillis. Plus il y a d'élèves en difficulté, plus le budget augmente.

Autre piste : un plan périscolaire pour les ZEP. La vie en dehors de l'école a un rôle crucial. Les élèves des quartiers défavorisés y subissent d'importants handicaps. Pour les compenser, un suivi périscolaire personnalisé, réalisé par des éducateurs assistants sociaux, pourrait combiner suivi médical, aides aux devoirs, activités sportives et associatives.

Dernière piste : permettre un meilleur accès des élèves de ZEP aux filières universitaires. Les élèves des zones d'éducation prioritaire, en réalité, ne sont prioritaires sur rien. Ils ne bénéficient pas de la même aide que les autres en matière d'orientation. Ils ont besoin de plus de moyens financiers et de plus de soutien aussi pour poursuivre des études dans l'enseignement supérieur, notamment dans les filières sélectives des universités et dans les grandes écoles. Les programmes d'ouverture sociale de Sciences Po, de l'ESSEC et d'autres institutions ont apporté de premiers jalons dans cette direction.

Un tel plan de réforme ne peut aboutir sans financement suffisant. L'Education nationale doit redevenir la première priorité budgétaire. Les établissements scolaires disposent de près de 100.000 personnels en moins depuis 2002. L'argent public n'est pas extensible, il faut donc affirmer des priorités politiques : l'école en est une.

Le cœur de la réforme doit être territorial. Le gouvernement encourage les familles qui le peuvent à fuir les établissements des quartiers pauvres, entérinant leur relégation comme territoires d'échec aux marges de la République. Nous refusons cette logique et plaidons pour les réintégrer au cœur de la République.

---

\* La taille des classes est un élément important. Thomas Piketty a montré que la réduction des effectifs d'une classe entraîne une amélioration très importante des performances des élèves. Ainsi, la diminution de la taille des classes de ZEP de 22, comme c'est le cas actuellement, à 15 réduirait de 50% l'écart de performances au CE1 entre élèves de ZEP et hors ZEP.